

### **III – Des colonies aux statuts différents.**

Certaines colonies sont administrées directement par les pays européens (ex : l'Algérie par la France), tandis que d'autres sont gérées par l'administration locale (sous influence des pays européens).

Il existe deux types de colonies :

- Les colonies d'exploitation : fournissant les pays européens en matière première et où le travail forcé est pratiqué.
- Les colonies de peuplement : où les habitants des pays colonisateurs viennent investir de nouveaux territoires et où une politique sépare population européenne et population locale.

Par ailleurs, les Européens imposent leur culture dans les territoires colonisés et mettent en valeur leur Empire dans leur métropole à travers des expositions.